



# Assemblée générale

Distr. limitée  
23 septembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session Sixième Commission

### Organisation des travaux

#### Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions [1898 \(XVIII\)](#) et [32/71](#) de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977, et de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur les informations suivantes.

#### Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 24 points à la Sixième Commission. La liste de ces points, qui s'articule autour de rubriques correspondant aux priorités de l'Organisation, figure dans une lettre datée du 20 septembre 2013, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale, qui a été distribuée comme document de la Commission ([A/C.6/68/1](#)).

#### Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale qui portent sur les questions renvoyées à la Sixième Commission, à savoir, outre les rapports de commissions ou comités et ceux qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou de décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, les documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission<sup>1</sup>, à la demande d'États Membres.

---

<sup>1</sup> Le numéro figurant entre crochets à la suite de chaque question renvoie au point correspondant de l'ordre du jour de la soixante-huitième session. La liste de documents a été établie sur la base des renseignements disponibles au 23 septembre 2013.



	<i>Date de publication prévue</i>
<b>Élection des bureaux des grandes commissions</b> [5]	Aucune documentation préliminaire demandée
<b>Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite</b> [77]	
Rapports du Secrétaire général : Observations et renseignements communiqués par des gouvernements ( <a href="#">A/68/69</a> et Add.1)	Parus
Rapport du Secrétaire général : Compilation de décisions de juridictions internationales et d'autres organes internationaux ( <a href="#">A/68/72</a> )	Paru
<b>Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies</b> [78]	
Rapport du Secrétaire général ( <a href="#">A/68/173</a> )	Paru
<b>Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-sixième session</b> [79]	
Rapport de la Commission ( <a href="#">A/68/17</a> )	Paru
<b>Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international</b> [80]	
Rapport du Secrétaire général ( <a href="#">A/68/___</a> )	Mi-octobre
<b>Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de ses soixante-troisième et soixante-cinquième sessions</b> [81]	
Rapport de la Commission ( <a href="#">A/66/10</a> et <a href="#">Add.1</a> )	Parus
Rapport de la Commission ( <a href="#">A/68/10</a> )	Paru
Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux rapporteurs spéciaux de la Commission du droit international (oral)	
<b>Protection diplomatique</b> [82]	
Rapport du Secrétaire général : Observations et informations communiquées par les gouvernements ( <a href="#">A/68/115</a> )	Paru
Rapport du Secrétaire général : Observations et informations communiquées par les gouvernements ( <a href="#">A/68/115/Add.1</a> )	Début octobre
<b>Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages</b> [83]	
Rapport du Secrétaire général : Compilation des décisions de juridictions internationales et d'autres organes internationaux ( <a href="#">A/68/94</a> )	Paru
Rapport du Secrétaire général ( <a href="#">A/68/170</a> )	Paru

Date de publication prévue

**Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies  
et du raffermissement du rôle de l'Organisation [84]**

Rapport du Comité spécial (A/68/33) Paru

Rapport du Secrétaire général sur le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* (A/68/181) Paru

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions (A/68/226) Paru

**L'état de droit aux niveaux national et international [85]**

Rapport annuel du Secrétaire général sur le renforcement et la coordination de l'action des Nations Unies dans le domaine de l'état de droit (A/68/213) Paru

**Portée et application du principe de compétence universelle [86]**

Rapport du Secrétaire général (A/68/113) Paru

**Le droit des aquifères transfrontières [87]**

Rapport du Secrétaire général (A/68/172)

**Mesures visant à éliminer le terrorisme international [110]**

Rapport du Secrétaire général (A/68/180) Paru

Rapport du Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996 (A/68/37) Paru

**Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [122]**

(adoption d'un programme de travail provisoire pour la soixante-neuvième session) (résolution 58/316) Aucune documentation préliminaire demandée

**Planification des programmes [135]**

Résolutions 58/269, 62/224, 63/247, 64/229, 65/244, 66/8, 66/294 et 67/236 de l'Assemblée générale Paru

**Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [143]**

Rapport du Secrétaire général (A/68/346) Début octobre

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies (A/68/158) Paru

Rapport du Conseil de justice interne (A/68/306) Fin septembre

**Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [166]**

Rapport du Comité (A/68/26) Début novembre

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
au Conseil de coopération des États de langue turcique [167]**

Lettre datée du 2 mai 2011, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/66/141) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques [168]**

Lettre datée du 10 août 2011, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Cambodge, du Japon, du Népal, des Philippines, de la République de Corée et du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/66/198) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
à la Chambre de commerce internationale [169]**

Lettre datée du 10 août 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/67/191) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
à l'Institut international pour l'unification du droit privé [170]**

Lettre datée du 15 mai 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/141) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
à l'Académie internationale de lutte contre la corruption [171]**

Lettre datée du 27 juin 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/144) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
à l'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement  
pour l'Afrique [172]**

Lettre datée du 10 juillet 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/145) Parue

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale  
au Global Green Growth Institute [173]**

Lettre datée du 16 août 2013, adressée au Secrétaire général par les représentants du Cambodge, du Costa Rica, du Danemark, des Émirats arabes unis, de l'Éthiopie, du Guyana, de la Mongolie, de la Norvège, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Rwanda et du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/191) Parue

### Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives de l'examen des questions

4. Selon l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale :

« Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles. »

5. Dans le cadre de sa résolution 58/316, relative à de nouvelles mesures pour la revitalisation de ses travaux, et sur la recommandation de la Sixième Commission, l'Assemblée générale a adopté, à sa 56<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2012, la décision 67/523 dans laquelle figurait le programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-huitième session de l'Assemblée. Le Bureau de la Commission va réexaminer ce programme de travail provisoire en tenant compte des nouvelles questions renvoyées par l'Assemblée à la Commission.

6. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2013, sur la recommandation du Bureau (A/68/250, par. 14), l'Assemblée générale a fixé au 15 novembre 2013 la date d'achèvement des travaux de la Sixième Commission, ce dont il a aussi été tenu compte lors de l'établissement du programme de travail ci-après :

	<i>Date approximative d'examen</i>
Sixième Commission (organisation des travaux)	7 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [110]	7 et 8 octobre
L'état de droit aux niveaux national et international [85]	9 et 10 octobre
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [84]	11 octobre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-sixième session [79]	14 octobre
Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [78]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique [167]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques [168]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale [169]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut international pour l'unification du droit privé [170]	16 octobre

	<i>Date approximative d'examen</i>
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Académie internationale de lutte contre la corruption [171]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique [172]	16 octobre
Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute [173]	16 octobre
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [80]	16 octobre
Portée et application du principe de compétence universelle [86]	17 et 18 octobre
Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite [77]	21 octobre
Protection diplomatique [82]	21 octobre
Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages [83]	22 octobre
Le droit des aquifères transfrontières [87]	22 octobre
Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [143]	23 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de ses soixante-troisième <sup>2</sup> et soixante-cinquième sessions [81]	28 octobre- 6 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [166]	15 novembre
Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [122]	15 novembre
Planification des programmes [135]	15 novembre
Élection des bureaux des grandes commissions [5]	15 novembre
En réserve	10, 14, 18, 22 et 25 octobre et 6 et 7 novembre

### **Création de groupes de travail et tenue de consultations**

7. En ce qui concerne le point 77 de l'ordre du jour, intitulé « Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite », l'Assemblée générale a, dans sa résolution 65/19, décidé de continuer à examiner à sa soixante-huitième session et, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission, et en vue de prendre une décision, la question d'une convention sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite ou toute autre mesure appropriée sur la base des

<sup>2</sup> Concernent la partie relative aux réserves aux traités.

articles pertinents. Il a été suggéré de tenir deux séances, les 21 octobre et 5 novembre, à cet effet.

8. En ce qui concerne le point 82 de l'ordre du jour, intitulé « Protection diplomatique », l'Assemblée générale a, dans sa résolution 65/27, décidé d'examiner plus avant à sa soixante-huitième session, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission et à la lumière des observations écrites des gouvernements et des opinions exprimées lors des débats tenus à ses soixante-deuxième et soixante-cinquième sessions, la question d'une convention sur la protection diplomatique, ou toute autre mesure appropriée, sur la base des articles concernés, et d'identifier également toute divergence d'opinion sur les articles. Il a été suggéré de tenir une séance le 23 octobre à cet effet.

9. En ce qui concerne le point 86 de l'ordre du jour, intitulé « Portée et application du principe de compétence universelle », l'Assemblée générale a, dans sa résolution 67/98, décidé que la Sixième Commission continuerait d'examiner la question, sans préjudice de l'examen de cette thématique et de ses tenants et aboutissants par d'autres instances des Nations Unies, et a décidé à cette fin de créer à sa soixante-huitième session un groupe de travail de la Sixième Commission pour poursuivre l'examen approfondi de la portée et de l'application de la compétence universelle, en tenant compte des informations figurant dans le document de travail informel du Groupe de travail à sa soixante-sixième session (A/C.6/66/WG.3/1). Il a été suggéré de tenir trois séances les 23, 24 et 25 octobre à cet effet.

10. Les services de conférence mis à la disposition de la Sixième Commission étant limités (voir par. 12 ci-dessous), les éventuelles réunions des groupes de travail et consultations devront avoir lieu dans le cadre des séances de la Commission.

#### **Date limite de présentation des projets de résolution ayant des incidences financières**

11. Aux termes de l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, « aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général ». Il est donc impératif que la Sixième Commission prévoie des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de ces prévisions par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Le 15 novembre ayant été retenu comme date de clôture des travaux de la Sixième Commission (voir par. 6 ci-dessus), le 1<sup>er</sup> novembre devrait être la date limite impérative pour la présentation à la Cinquième Commission des projets de résolution ayant des incidences financières, exception faite des projets de résolution concernant les questions qui seront examinées après cette date. Lors de la présentation de tels projets, il serait bon que les délégations gardent à l'esprit le fait que, dans la plupart des cas, une période de plus de 48 heures est nécessaire pour permettre au Secrétaire général d'examiner les incidences de ces propositions sur le budget-programme.

#### **Ressources disponibles en matière de services de conférence**

12. Les services de conférence disponibles permettront en principe à la Commission de tenir au maximum 10 séances plénières par semaine. Les séances du

matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

13. En vue d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, il est suggéré que toutes les demandes visant ces réunions soient adressées à la Section de la gestion des réunions du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.

---